



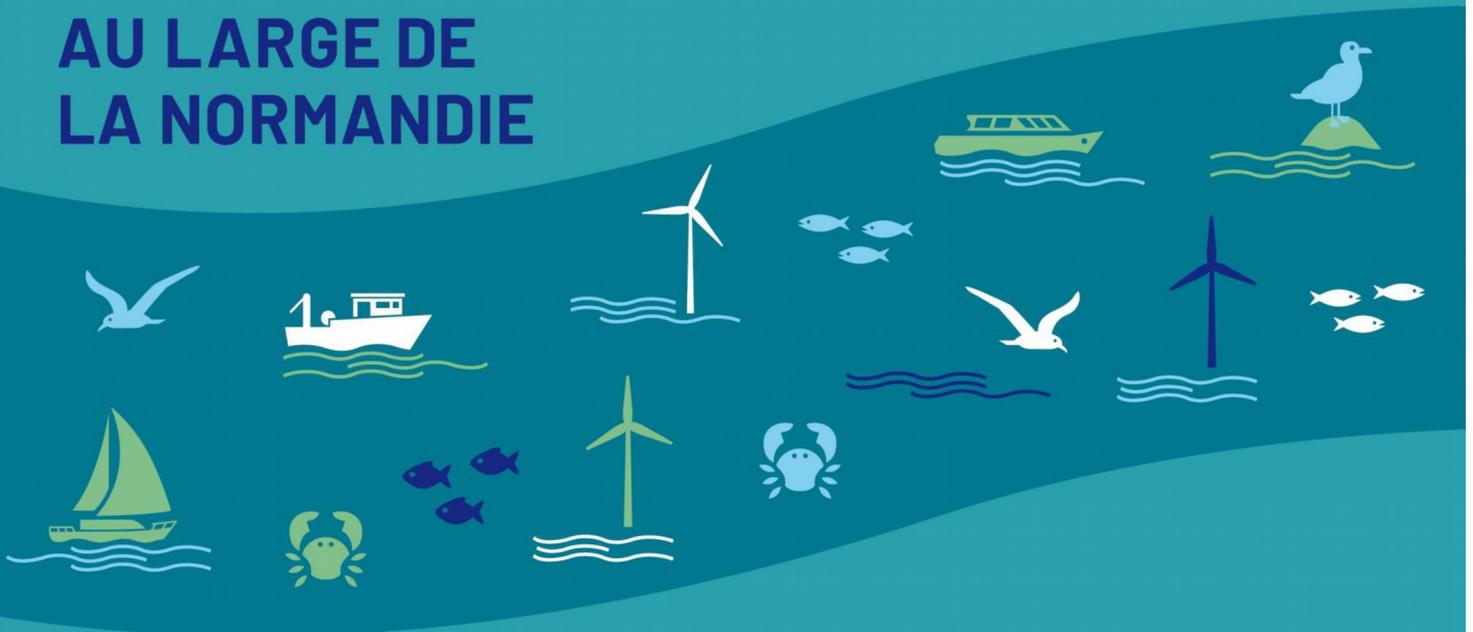
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre avec le territoire du Nord Cotentin dans le cadre du dialogue concurrentiel – 26 mai 2021–

Compte rendu

ÉOLIENNES EN MER AU LARGE DE LA NORMANDIE



Eolien en mer- Lancement du dialogue concurrentiel de l'appel d'offre n°4 Rencontre avec le territoire du Nord Cotentin dans le cadre du dialogue concurrentiel

26 mai 2021

Compte-rendu

La réunion s'est tenue dans un format dématérialisé de 17h33 à 18h54, en présence de 51 participants.

Voir annexe 1 : ordre du jour

1. Ouverture

Damien LEVALLOIS, directeur de projets Parcs éoliens en mer, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie, remercie les participants pour leur présence ; il présente l'objectif de la réunion et son lien avec la réunion du 20 mai dernier : il s'agit d'instaurer un dialogue entre les candidats du 4^{ème} appel d'offres « éolien en mer » et les acteurs de l'Est Cotentin.

Il précise qu'ont été invités les candidats, les élus et l'association Eolarge, ainsi que des services de l'État.

Il rappelle le contexte et les étapes passées du projet de 4^{ème} parc éolien au large de la Normandie. En particulier, la décision de la ministre en charge de l'énergie et son rapport annexe ont fait l'objet d'une présentation aux élus de l'Est Cotentin le 16 janvier 2021 à Saint-Vaast-la-Hougue ainsi qu'à l'association « Eolarge », avec RTE en charge du raccordement du parc. Cette réunion avait permis de présenter les choix faits par l'État suite au débat public, et en particulier la localisation de la zone du projet, d'une surface de 500 km². Cette surface sera ensuite ramenée à la surface juste nécessaire pour le développement d'un parc d'1 GW.

Il présente l'ordre du jour de la réunion et informe les participants que le site internet www.eoliennesenmer.fr est désormais disponible, avec des informations sur les projets, notamment [une lettre d'information](#) sur le projet et une [notice d'information](#) sur les travaux en mer.

Il précise que le dialogue avec les six candidats entrera dans le cadre permis par les règles de concurrence.

2. La procédure de dialogue concurrentiel

Voir annexe 2 : présentations

Damien LEVALLOIS rappelle le contexte général du projet et en particulier le fait que la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit, à l'horizon 2024, le développement d'énergie renouvelable en mer à hauteur de 1 GW par an au large des côtes françaises. Il rappelle ensuite que le débat public a été très fructueux sur ce territoire : il a conduit l'État à lancer des études complémentaires et à enrichir la réflexion pour la rédaction du cahier des charges pour le choix d'un industriel.

Le débat public est suivi d'une concertation sous l'égide de deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP), Jean TRARIEUX et Dominique PACORY, présents pour cette réunion.

Martin SALMON, chef de projet éolien à la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), présente la procédure de dialogue concurrentiel, avec la sélection des six candidats en avril 2021, puis des réunions plénières et des réunions bilatérales selon les thèmes, avec, en parallèle, une procédure de validation de l'aide d'Etat par la Commission européenne.

Il confirme que les enjeux environnementaux et les enjeux sociaux et de développement territorial seront pris en compte dans les critères de notation des candidats.

Enfin, il donne des éléments de calendrier de la procédure de dialogue concurrentiel.

3. Suites de la réunion du 16 janvier 2021

Damien LEVALLOIS, DREAL Normandie, fait un point sur les études poursuivies ou engagées depuis la réunion du 16 janvier.

Voir annexe 2 : présentations

Il précise que la notice d'information sera mise à jour chaque fois que des travaux seront effectués en mer.

Arnaud FORGAR, chargé de mission Energie, au sein de la DREAL Normandie, présente les suites données à l'étude lancée en 2020 sur les sensibilités paysagères et le patrimoine des Tours Vauban ainsi que les nouvelles études engagées sur ces thématiques. Une nouvelle étude consiste à des relevés de la visibilité observée en mer, elle est effectuée par les sémaphores de Saint Vaast et Barfleur. Des travaux sont relancés pour travailler sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) des Tours Vauban. Sur ce sujet, il est prévu que le lauréat de l'appel d'offres doive ensuite mener une étude d'impact patrimoniale (classement UNESCO) et une étude d'impact, plus large. Arnaud FORGAR détaille ensuite les premiers résultats bruts de la campagne de relevés de visibilité en cours, campagne qui va se dérouler sur une année avec 8 relevés par jour, ainsi que les travaux sur les Tours de Saint Vaast. En particulier, il annonce que les élus seront contactés pour travailler sur la « lecture moderne » des tours, autrement dit la perception des Tours Vauban par le territoire.

Pierre CECCATO, responsable des relations territoires, RTE (Réseau de transport d'électricité), fait un point sur les stratégies de raccordement du futur parc au large de la Normandie suite à la demande de l'Etat d'étudier un raccordement pour une capacité de 1 ou 2 GW, sur la base de deux technologies différentes (courant continu ou alternatif) et sur deux zones : Manche ou Seine Maritime. Des réunions de travail avec les collectivités territoriales concernées ont permis d'identifier des contraintes. Par ailleurs, les fonds marins ont pu être mieux caractérisés sur les premiers kilomètres pour préciser la faisabilité des atterrages ; des discussions ont eu lieu avec des homologues ayant l'expérience du courant continu et RTE a continué à se coordonner avec les services de l'Etat. Il présente enfin le calendrier envisagé pour la concertation sur le raccordement du parc.

4. Intervention de l'association Eolarge

Christiane TINSSELIN, présidente de l'association Eolarge, indique qu'une note a été diffusée à tous les candidats. Elle présente la raison d'être de l'association, puis son approche, et la démarche suivie par l'association. Elle présente ensuite l'identité du territoire de la côte Est du Cotentin, puis exprime les préoccupations et exigences de l'association sur les sujets de la pêche et du tourisme ainsi que les souhaits du territoire en termes de retombées et de dialogue. Elle souhaite que le dialogue entamé à l'occasion de ces réunions se poursuive dans un cadre constructif et forme le vœu que ce dialogue serve de modèle en matière d'élaboration de projet de parc éolien.

Voir annexe 2 : présentations

Damien LEVALLOIS confirme que ces réunions constituent le début d'un dialogue entre le territoire et les porteurs du projet.

5. Présentation des candidats

Voir annexe 2 : présentations

Cédric LE BOUSSE, Directeur des Energies Marines Renouvelables, présente Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN), société de projet d'EDF Renouvelable et de Maple-Power.

Emmanuel ROLLIN, Directeur, Iberdrola Renouvelables France, présente sa société.

Christophe LEBLANC, Directeur du développement Wind Offshore, Ocean Winds, présente Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer détenue par Engie et EDPR.

Etienne DELCROIX, Responsable Eolien en Mer en France, Shell, présente sa société.

Cécile BALLANTYNE-JOVENE, Responsable Développement de projet, Total, présente le groupement Cotentin Energies Marines formé par Total et RWE.

Yara CHAKHTOURA, Directrice de projet, représentante de l'Alliance, présente le consortium formé par Vattenfall, wpd et la Banque des Territoires.

6. Echanges avec la salle

Christiane TINSSELIN, présidente de l'association Eolarge, remercie les intervenants. L'association est disponible pour rencontrer les candidats. Elle souhaite donc savoir comment le contact peut être engagé.

Damien LEVALLOIS, DREAL Normandie, propose de transmettre les coordonnées de l'association aux candidats qui seront libres ensuite de la contacter.

Cédric LE BOUSSE, Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN), demande à Mme TINSSELIN si les résultats de l'étude de visibilité ont rassuré les acteurs sur l'impact visuel du projet.

Mme TINSSELIN confirme que cette question de l'impact visuel constitue une attente forte de la part de l'ensemble de la population ; les résultats sont donc très attendus.

Yves ASSELIN, maire de Réville, remercie l'Etat pour l'organisation de la réunion. Il souligne le caractère constructif de l'association Eolarge et la volonté de l'association de faire aboutir le projet, en lien notamment avec la présence d'une usine de construction de pales sur le territoire. Il confirme l'attachement à l'éloignement du parc ; il souhaiterait savoir si un projet de 5^{ème} parc est envisagé et si sa localisation pourrait être déjà déterminée car cela conditionne l'atterrage du câble de raccordement et la technologie retenue, avec un impact plus faible pour le courant continu.

Damien LEVALLOIS indique que la technologie du courant continu pourra être retenue dans le cas d'un parc de 1GW. Cependant, il reste intéressant de mutualiser les projets pour développer des projets mieux intégrés. Donc, au titre de la bonne administration du domaine, l'Etat doit anticiper et optimiser l'usage de l'espace. En l'absence de décision sur ce sujet et ne pouvant se projeter sur toute la durée de vie du parc éolien (30 ans), les travaux en cours pour ce projet font donc l'hypothèse d'un deuxième parc

Gérard PARENT, maire d'Anneville-en-Saire, demande une nouvelle explication sur le diagramme relatif à la répartition des distances de visibilité relevée.

Damien LEVALLOIS répond qu'il s'agit de données brutes, sans analyse. **Arnaud FORGAR** explique que la visibilité est relevée 8 fois par jour et que le diagramme représente la répartition brute des distances observées.

Christiane TINSSELIN, présidente de l'association Eolarge, demande si les candidats peuvent avoir une influence sur l'emplacement définitif du parc.

Martin SALMON, Direction générale de l'Energie et du Climat, confirme que le choix sera fait par l'Etat. Les candidats pourront faire des retours sur leurs propres analyses, en fonction des données à leur disposition.

Christiane TINSSELIN, présidente de l'association Eolarge, souhaite savoir si des choix ont été faits sur l'exploitation portuaire et si les candidats peuvent aussi contribuer à ce choix.

Damien LEVALLOIS, DREAL, confirme qu'il existe une compétition entre les pôles économiques de Cherbourg et Le Havre.

7. Conclusion

Damien LEVALLOIS conclut la réunion en confirmant l'envoi aux candidats des coordonnées de l'association Eolarge.

Annexes :

- Annexe 1 : Ordre du jour
- Annexe 2 : présentations

Destinataires :

Monsieur le maire d'Aumeville-Lestre

Monsieur le maire de Barfleur

Monsieur le maire de Crasville

Monsieur le maire de Fontenay-sur-Mer

Monsieur le maire de Lestre

Monsieur le maire de Montfarville

Monsieur le maire de Quettehou

Monsieur le maire de Quinéville

Monsieur le maire de Réville

Monsieur le maire de Saint-Marcouf

Monsieur le maire de Saint-Vaast-la-Hougue

Monsieur le maire de Sainte-Mère-Église

Monsieur le maire de Gatteville-le-Phare

Association éolarge

Monsieur le Directeur Départemental des territoires de la Manche

Candidats à la procédure d'appel d'offre :

Eoliennes en Mer Manche Normandie, une société de projet d'EDF Renouvelable et de Maple Power (joint-venture d'Enbridge et CPPIB) ;

Iberdrola Renovables France ;

Ocean Winds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer détenue par ENGIE et EDPR ;

Shell ;

Le consortium formé par les groupes Total et RWE ;

Le consortium formé par Vattenfall, wpd et la Banque des Territoires



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour en savoir +

Ao4.concertation@developpement-durable.gouv.fr
www.eoliennesenmer.fr

DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Quatrième parc éolien en mer au large de la Normandie Rencontre avec le Territoire du Nord Cotentin dans le cadre de dialogue concurrentiel

Date : 26 mai 2021

Ordre du jour :

- 1- 17h30 Ouverture par Damien LEVALLOIS (DREAL)
- 2- 17h35 Point d'étape sur le projet par Damien LEVALLOIS (DREAL) et Martin SALMON (DGEC)
- 3- 17h45 Suite de la réunion du 16/01/21
- Tour Vauban et Paysage par Arnaud FORGAR (DREAL)
- Travail sur le raccordement par Pierre CECCATO (RTE)
- 4- 18h00 Intervention de l'association Eolarge
- 5- 18h10 Présentation des candidats
- 6- 18h30 Échanges avec la salle
- 7- 19h00 Conclusion par Damien LEVALLOIS (DREAL)

Modalités de connexion :

Se connecter 5 min avant le démarrage de la réunion selon les modalités suivantes :

- Sur le navigateur Chrome cliquer sur le lien de connexion suivant : <https://quest.lifeseizecloud.com/7222028> puis indiquer le code secret suivant : **9402**
- Par l'application Lifesize (ordinateur, tablette, smartphone), composer le poste **7222028** puis le code secret suivant : **9402**
- Par téléphone (appel audio uniquement) composer le **09 70 73 55 53**, Extension de la réunion : **7222028#** et code secret : **9402#**